

Au coeur de la crise d'Octobre de 1970 : Les ordres de Michel Brault

Jason Béliveau

Number 324, October 2020

Les Rose

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/95051ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

La revue Séquences Inc.

ISSN

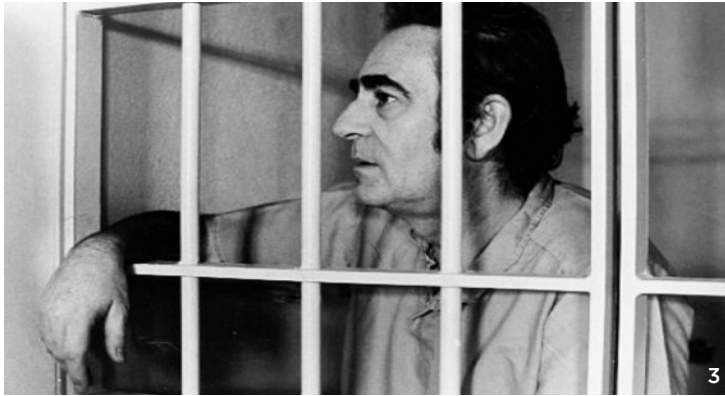
0037-2412 (print)

1923-5100 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Béliveau, J. (2020). Au coeur de la crise d'Octobre de 1970 : Les ordres de Michel Brault. *Séquences : la revue de cinéma*, (324), 10–11.



« Dans *Les ordres*, le propos est à la fois politique et social. Alors que les documentaires de Robin Spry relatant "l'histoire officielle" ont été produits par l'ONF, le projet de Michel Brault a été refusé par cette même institution et a été produit avec le concours du privé, sans les habituelles subventions des organismes gouvernementaux. »

Au cœur de la crise d'Octobre de 1970

Les ordres de Michel Brault

MISE EN CONTEXTE

Sorti en 1974, *Les ordres* raconte d'une manière directe ce qu'a été la Crise d'octobre pour beaucoup de Québécois et montre concrètement les impacts et les dérives de la Loi sur les mesures de guerre, qui donnaient aux autorités policières des pouvoirs absolus, en contradiction avec les droits fondamentaux et l'État de droit. Par cette loi spéciale du gouvernement fédéral, toute personne pouvait être arrêtée, détenue, interrogée, sans mandat et sans explications.

Pour résumer brièvement — et imparfaitement — *Les ordres*, rappelons qu'il s'agit d'un scénario original de Michel Brault basé sur des événements réels: la vague d'arrestations massives, principalement à Montréal, d'environ 450 personnes durant le mois d'octobre 1970. Les autorités recherchaient les ravisseurs de deux hommes publics victimes d'un enlèvement: le délégué commercial britannique James Cross et le ministre du Travail Pierre Laporte. Beaucoup d'individus innocents ont été détenus, mais les véritables coupables n'ont pas été identifiés au cours de cette vague de perquisitions et d'arrestations. D'ailleurs, on

ne montre pas l'enlèvement des deux hommes publics, puisque pour la plupart des gens, cette crise a été suivie de l'extérieur, par le truchement des médias. On ne voit pas non plus les véritables coupables.

Pour préparer le scénario de son film sur ces arrestations arbitraires — ou ciblées — survenues durant la crise d'Octobre, Michel Brault (1928-2013) déclarait souvent qu'il ne voulait rien exagérer ni surdramatiser, et qu'il préférait atténuer un peu la vérité plutôt que de dépeindre des situations que l'on aurait pu croire exagérées ou invraisemblables¹.

Au moins deux approches sont possibles pour raconter cet événement marquant au cinéma: soit faire le récit des enlèvements de deux hommes publics et de la réponse des autorités (Loi sur les mesures de guerre, déploiement de l'armée canadienne au Québec), comme l'avait montré le cinéaste Robin Spry avec *Action: The October Crisis of 1970* (sorti en 1973) et *Reaction: A Portrait of a Society in Crisis* (1973), soit montrer que la promulgation de la Loi sur les mesures de guerre a été une occasion d'emprisonner des personnages en vue de

la gauche, mais aussi des mouvements souverainistes et des milieux syndicaux. Voulant dénoncer les injustices, les dérives du système, la bureaucratie et l'humiliation subie par une partie de la population, Michel Brault a filmé l'emprisonnement de gens ordinaires et innocents, interprétés magistralement par cinq grands comédiens : Jean Lapointe, Hélène Loiselle, Louise Forestier, Guy Provost et Claude Gauthier. Dans *Les ordres*, le propos est à la fois politique et social. Alors que les documentaires de Robin Spry relatant « l'histoire officielle » ont été refusés par cette même institution et a été produit avec le concours du privé, sans les habituelles subventions des organismes gouvernementaux. Il aura fallu deux années de démarches pour assurer le financement d'un projet qui dérangeait, qui rappelait aux autorités canadiennes leurs erreurs et leurs excès.

À un demi-siècle de distance, on peut se demander pourquoi avoir inquiété tant de Québécois durant ce mois d'octobre 1970 s'ils n'étaient à l'évidence coupables de rien ? Délit d'opinion ? Abus de pouvoir des policiers ? Ceux-ci répondaient systématiquement : « on n'y peut rien, ce sont les ordres ». C'est par la bureaucratie que fonctionne l'oppression, dans tous les pays. À l'époque chef du NPD, le député Tommy Douglas (1904-1986) dénonçait ouvertement la stratégie du premier ministre fédéral Pierre Trudeau, pour qui le double enlèvement de James Cross et de Pierre Laporte servait en réalité de prétexte pour effrayer les contestataires au Québec et redorer son image de leader : « (...) il [Trudeau] avait compris qu'il y avait là pour lui l'occasion de faire d'une pierre deux coups : écraser le mouvement séparatiste et démontrer au Canada anglais qu'il était l'homme fort capable de maîtriser le Québec »².

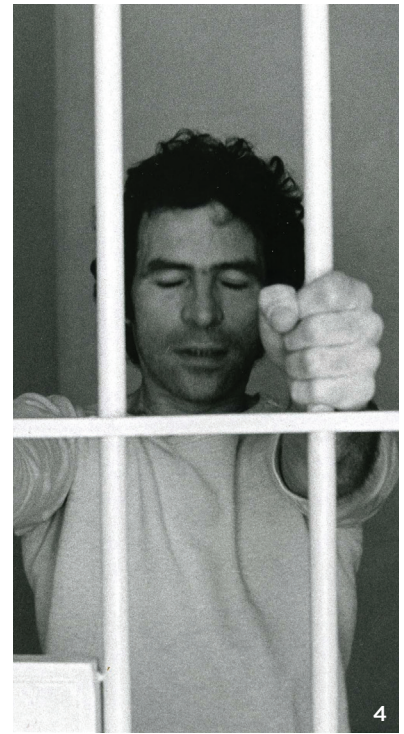
UNE ESTHÉTIQUE DU RÉALISME

Dans *Les ordres*, le jeu des principaux acteurs est intelligemment distancié : les acteurs n'exagèrent pas leur jeu, ils se gardent de surdramatiser ; on évite également les mouvements de caméra brusques, une trame sonore trop envahissante ou trop ponctuelle. Successivement, chacun des cinq acteurs et actrices quitte momentanément leur personnage et en parle comme s'il s'agissait de quelqu'un d'autre ; ils discutent de leur implication dans le film. Et à la fin, le personnage interprété par Claude Gauthier déclare que ce qui est relaté dans son récit est authentique. Ces touches de distanciation — ou de défamiliarisation, selon l'expression allemande de Bertolt Brecht — étaient alors inusitées dans les films québécois. En France, Jean-Luc Godard et Alain Robbe-Grillet avaient déjà exploré cette approche de distanciation, mais Michel Brault l'a pleinement réussie.

J'ai eu le privilège d'être invité chez Michel Brault, le 9 avril 1994, au 1168, rue Richelieu à Belœil, afin de l'interviewer pour la revue d'histoire Cap-aux-Diamants³. Nous avons évidemment discuté de sa mise en scène pour *Les ordres*. Pour ce film de fiction tourné presque comme un documentaire, Michel Brault tenait à se concentrer sur sa direction d'acteurs et c'est pourquoi il avait laissé son poste de directeur de la photographie à François Protat. Voulant constamment trouver le ton juste pour ne pas sombrer dans l'exagération, il tenait à nuancer le jeu des acteurs, et leur demandait de jouer « en deçà » de leurs émotions, afin d'éviter le pathos ou la dérive mélodramatique. Par exemple, au moment de tourner un plan difficile et tendu, il disait à l'actrice Hélène Loiselle : « Ne souris pas au policier, mais pense que tu veux lui sourire, et cela suffira. La caméra captera ton intention ». Je lui posai également l'inévitable question sur le sens du passage du noir et blanc à la couleur, après quelques séquences, dans un plan fixe montrant une ruelle du quartier Saint-Henri ; il me répondit aimablement qu'il n'y avait pas de signification particulière et que cette décision était dictée par le budget limité (à cette époque, la pellicule en couleurs coûtait plus cher). Qui plus est, un des partenaires de cette coproduction refusait que tout le film soit exclusivement en noir et blanc. C'est donc à partir du moment où le monde bascule que survient la transition du noir et blanc vers la couleur. Michel Brault tenait à inverser le cliché voulant que la vie en prison était sombre et morne, non pas pour vanter les joies de l'incarcération, mais plutôt pour aller à l'encontre des attentes du spectateur.

Les ordres a obtenu de nombreux prix, et non les moindres. Le succès outre-frontière d'un long métrage de fiction québécois était un événement exceptionnel — c'était habituellement le lot des courts métrages, de certains films d'animation de l'ONF d'être récompensés dans les festivals. En 1974, *Les ordres* reçoit le nouveau Prix de la critique québécoise dans la catégorie « Meilleur long métrage », et en 1975, il est primé au Festival de Cannes (« Prix de la mise en scène »). C'était un grand moment de reconnaissance internationale.

Un découpage est publié en 1975 sous forme de livre-dossier, comprenant de nombreux photographes, la transcription de tous les dialogues et des critiques en annexes⁴. Le film *Les ordres* a été réédité en DVD dans un coffret — devenu introuvable — contenant presque l'intégrale de Michel Brault comme réalisateur⁵. Par son sujet et par sa mise en scène, par le regard critique mais subtil qu'il pose sur les institutions canadiennes, on peut considérer *Les ordres* comme le plus important film québécois de l'histoire. ▲



1. *Une mère de famille (Hélène Loiselle) se fait arrêter par la police*
2. *Le syndicaliste Clermont Boudreau (Jean Lapointe) est arrêté; il ne saura jamais pourquoi*
3. *Le Docteur Jean-Marie Beauchemin, interprété par Guy Provost*
4. *Le chanteur Claude Gauthier, dans le rôle de Richard Lavoie*

Références

¹ Gilles Marsolais [et Michel Brault], *Les Ordres*. Montréal, Éditions de l'Aurore, 1975, 127 p.

² Bouthillier, Guy et Édouard Cloutier (Dir.), *Trudeau et ses mesures de guerre :vus du Canada anglais*. Québec, Éditions du Septentrion, 2011, p. 213.

³ Une partie de nos propos se retrouve dans mon article « Un témoin privilégié du cinéma québécois. Entrevue avec Michel Brault », dans « Un siècle de cinéma au Québec », *Cap-aux-Diamants. Revue d'histoire du Québec*, Québec, N° 38, été 1994, p. 40-43.

⁴ Ce livre, sous la direction de Gilles Marsolais, a d'ailleurs été analysé dans le *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, tome 5, Montréal, Fides, 1987, p. 633-634. Cet article comprend une bibliographie utile regroupant presque toutes les critiques consacrées au livre tiré du film. On y mentionne même l'article du futur premier ministre René Lévesque, paru dans le quotidien *Le Jour* (« Pourquoi *Les Ordres* ? », 28 septembre 1974, p. 5).

⁵ Michel Brault, *Œuvres. 1958-1974 Works*, Coffret quintuple DVD et livre, Montréal, Nanook Films, Imavision et ONF, 2005.